

MODALITÉS D'ÉVALUATION EN FIN DE PHASE D'APPROFONDISSEMENT

CONTEXTE

En fin de phase d'approfondissement, chaque étudiant doit être validé par son tuteur. Pour évaluer la phase d'approfondissement, il est nécessaire de croiser différentes évaluations :

- Les évaluations des maitres de stage (stage Santé de la femme, stage Santé de l'enfant, stage Praticien niveau 2, stage Polyvalent)
- Les évaluations des tuteurs (= note de synthèse du tuteur)
- La participation aux séances d'enseignement facultaire
- Les autoévaluations de l'étudiant (= document de synthèse de fin de phase d'approfondissement)

En fin de phase d'approfondissement, les étudiants doivent avoir été confrontés aux **11 familles de situation**

En fin de phase d'approfondissement, les étudiants doivent avoir acquis le *niveau* « *compétent* » pour toutes les compétences.

EN PRATIQUE

Familles de situation

- Répertorier les familles de situation dans les GEP, les RSCA, les traces d'apprentissage produites pendant les stages, les traces d'apprentissage réalisées pour les enseignements.
- L'étudiant renseigne pour chaque trace la ou les familles rencontrées.
- Le tuteur s'assure que toutes les familles de situation sont rencontrées (GEP, RSCA)¹.

Niveau de compétence

Pour s'auto-évaluer et permettre au tuteur d'évaluer le niveau de compétence, utiliser les critères du tableau de Stéphanie Baron « synthèse des compétences » (PortfoLyon mode d'emploi -> ressources pédagogiques-> outils pédagogiques).

¹ Le tuteur peut proposer un thème au GEP pour s'assurer que toutes les familles de situation soient rencontrées.

Le document de synthèse en fin de phase d'approfondissement permet la validation de cette phase.

- Quoi?
 - À partir des traces d'apprentissage consignées dans le portfolio, mettant en évidence la ou les familles de situation et le niveau de compétence attendu
 - Rédiger une synthèse (police 11) des 2^{ème} et 3^{ème} années de DES (=phase d'approfondissement)
- Comment?
 - L'étudiant rédige, le tuteur supervise
- Quand?
 - o Document à finaliser pour septembre (soutenance fin de DES en octobre)
- Pour quoi ?
 - o Permettre au jury la phase d'approfondissement et le DES

Remarques

- Document de synthèse = exercice de synthèse des apprentissages correspondant à la formalisation de l'évaluation de la phase d'approfondissement.
- Document de synthèse = extraction des traces d'apprentissage les plus abouties du portfolio permettant l'évaluation de la progression du développement des compétences attendues.